

**Année universitaire 2021/2022
 De mon inscription
 à ma rentrée universitaire**

**Je m'inscris en
 DFASP2**

**1 - Je m'acquitte de la CVEC
 (Contribution Vie Étudiante et de Campus)**

Je me connecte sur le site du Crous :
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

J'effectue le paiement de la
 CVEC en ligne (92€)

Je télécharge une attestation
 d'acquiescement au format PDF

**ATTENTION : Même si vous êtes exonéré de la CVEC,
 vous devez télécharger une attestation d'acquiescement,
 elle sera nécessaire à votre inscription administrative**

3 - J'effectue mon inscription administrative

Je me connecte au site
 d'inscription administrative :

Pour une première inscription à l'Université de Paris
 (après réception d'un courriel "laissez-passer")
<https://primo.app.u-paris.fr/primo>

Si je n'ai pas reçu de laissez-passer :
 - je vérifie dans les spams de ma messagerie
 - je prends contact avec le service de la scolarité
scolarite.456@pharmacie.parisdescartes.fr

Pour une réinscription à l'Université de Paris
<https://reins.app.u-paris.fr/reins>

Une fois mon inscription validée et payée, je me connecte
 sur PJ-Web pour y déposer mes pièces justificatives
<https://pjweb.app.u-paris.fr/pjweb>

J'effectue mon inscription
 administrative en ligne :

CAS 1 : j'ai validé toutes mes UE en session 1, soit :
 - entre le vendredi 16 juillet et le vendredi 23 juillet 12h
 - entre le lundi 23 août 12h et le dimanche 29 août

CAS 2 : j'ai validé toutes mes UE en session 2, soit :
 - entre le mercredi 21 juillet et le vendredi 23 juillet 12h
 - entre le lundi 23 août 12h et le dimanche 29 août

J'ai besoin d'aide pour mon inscription administrative :

je consulte la page web dédiée
<https://u-paris.fr/liinscription-administrative/>

je contacte la scolarité centrale via le formulaire en ligne
<https://u-paris.fr/centre-de-contact/>

je joins la scolarité centrale par téléphone au 01 57 27 65 67

5 - J'effectue ma rentrée universitaire

Réunion de rentrée
 (date et heure à venir)

👉 Le port du masque est obligatoire au sein de la Faculté

2 - Je vérifie les résultats de mon DFASP3

(uniquement pour les étudiants inscrits en DFASP1 en 2020-21)

Je me connecte sur
<https://mondossierweb.app.u-paris.fr>

Dans la section "Note & Résultats",
 "Filière d'inscription (étape)",
 je vérifie le résultat que j'ai obtenu
 en 2020/21 en DFASP1/131 :

Admis - ADM

Je peux procéder à mon inscription administrative

Ajourné - AJ

(alors que je pense devoir être admis)

**JE NE PROCÈDE À AUCUNE
 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
 et je prends contact avec le service de la scolarité :
scolarite.456@pharmacie.parisdescartes.fr**

4 - Mon inscription pédagogique

Le service de la scolarité se charge
 de mon inscription pédagogique aux cours

je me connecte sur Moodle fin août dans la section
 "La scolarité et le référent pédagogique informent"
 pour y trouver le livret d'année et le planning des cours
<https://moodle.u-paris.fr/>

**ATTENTION : Pour pouvoir accéder à Moodle,
 une fois mon inscription administrative validée,
 je dois activer mon compte U-Paris :
<https://u-paris.fr/vos-cours-en-ligne-sur-moodle/>**

Pour toute question ou renseignement,
 je joins le service de la scolarité :
scolarite.456@pharmacie.parisdescartes.fr

Pour un meilleur traitement de votre dossier, veuillez préciser dans votre message :
 votre filière, votre année d'inscription, votre numéro d'étudiant, vos nom et prénom

**Attention : le service de la scolarité sera fermé
 à partir du vendredi 23 juillet et rouvrira le mardi 24 août**